



N°2 - Eté 2026

PAYS DE STENAY ET VAL DUNOIS **L'Echo du territoire**

Toute l'info sur l'interco !

AIDE ÉCONOMIQUE

LE SOUTIEN ÉCONOMIQUE
DE NOS ENTREPRISES

DECRYPTAGE

DISPOSITIF MOBILITES
DOUCES !

DOSSIER

LA SANTÉ AU COEUR DE NOS PRIORITÉS

EN COULISSES

AVEC L'OFFICE DU
TOURISME MONTS ET
VALLÉES DE MEUSE



www.cc-paysdestenay-valdunois.fr

TABAC - LOTO - PRESSE **DOURY Elodie**



PAPETERIE - CARTERIE - CADEAUX
MONTRES - BIJOUX - MAROQUINERIE
PHOTOCOPIES - CARTES de PECHE -
REPRODUCTION de CLE



Colis Mondial Relais

DUN-SUR-MEUSE 03 29 80 84 31

FLORA'VA

COMPOSITIONS FLORALES

VALÉRIE BODSON
2 RUE DE VILLERS
55700 BAÄLON



06 31 64 34 44
FLORA'VAL@SFR.FR



Agence Meuse
Diagnostics Immobiliers
Tél: 03 29 80 57 72
agenda.meuse@orange.fr

Cedric BALEZTENA
EDRENOV

Carrelage - Dallage - Mosaïc - Salle de bain
cedrenov79@orange.fr

06 28 28 49 65

5 ruelle Menontroue - 55700 MOUZAY

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

BÂTIMENT - TERTIAIRE - INDUSTRIE



Alarme - Vidéo - Chauffage - Aspiration Centralisée

36 Rue JB Collin - 55700 STENAY

Tél: 03 29 80 42 55
maldague.stenay@orange.fr

PHOTOCOPIES

VF RAMONAGE

Entretien chaudières et poêles à pellets

Vincent FOURREAUX

11 rue de l'église

55110 MONTIGNY DEVANT SASSEY

vframontage@orange.fr

06.99.29.28.19.
03.29.80.88.03.

SIRET: 853 375 970 00011

CHOIX, QUALITE, SERVICE



2, rue MAGINOT

STENAY

03 29 80 41 41

les promos sur



Optique Guinard vous recommande

la qualité des verres Essilor



Résidence Moulin le Cygne

10 Rue du Moulin

55700 Stenay

Tél : 07 85 27 40 32

www.moulin-le-cygne.com

reservation@moulin-le-cygne.com

ANNE BASTON 06.80.88.06.95
COIFFEUSE À DOMICILE

HOMME FEMME ENFANT

ÉDITO



L'accès aux soins, à proximité, est essentiel, déterminant pour nos vies au quotidien, pour notre qualité de vie, une vie en bonne santé, aujourd'hui et demain.

Avec son engagement dans un Contrat Local de Santé, la Communauté de Communes a impulsé et mobilise une dynamique de fédération des forces, une communication positive saluée qui met en avant nos atouts d'attractivité, a fait preuve d'une énorme réactivité sur les accueils de médecins volontaires, et met en place une intensification de son dispositif d'accueil des professionnels de santé.

Les projets réalisés et à réaliser sont nombreux, et certains sont en préprogrammation depuis très longtemps.

Pour la voie verte, près de 10 années de préparation, de négociations, d'études, d'instructions administratives et techniques pour obtenir les autorisations nécessaires, les soutiens et conditions de programmation budgétaire, et un temps à peine moins long pour la voie cyclable entre Stenay et Mouzay

La première tranche de travaux sur l'itinéraire européen Eurovelo 19 entre Létanne et Pouilly sur Meuse, et de Sivry sur Meuse vers Consenvoye est donc programmée, et bénéficie d'un soutien financier maximal de nos partenaires.

Plusieurs années seront encore nécessaires pour réaliser l'intégralité de l'itinéraire, et ces travaux permettent de lier enfin notre territoire au réseau ardennais, belge et néerlandais.

Il sera assurément un atout supplémentaire au service du développement touristique et de l'attractivité de notre territoire, le marqueur d'un territoire accueillant et accessible.

Stéphane PERRIN
Président de la Communauté de Communes
du Pays de Stenay et du Val Dunois

SOMMAIRE

.....

Nos Elus	5
Dossier Santé	8
Nouveaux services - Accompagnement des familles	12
Petite Enfance	16
Développement Economique	18
Rétrospective Budgétaire	20
Environnement	24
Mobilités Douces	27
Gestion des déchets	31
Assainissement	34
Habitat	35
Logements à louer	36
Tourisme - Animations	38

Communauté de Communes
du Pays de Stenay et du Val Dunois

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

📍 6D, avenue de Verdun
55700 Stenay
☎ 03.29.80.31.81
🌐 cc-paysdestenay-valdunois.fr
📠 CodecomStenayValDunois

Directeur de la publication : Stéphane PERRIN
Président

Rédaction : Sylvain NOLLEAU
Directeur Général des Services

Conception/Réalisation : Magali THOMAS
Responsable Communication

Photos : CCPSVD & Office de Tourisme

Impression et distribution : Médiapost

Tirage : 5 250 exemplaires

ISSN : 2558-605X

ISBN : 2558-7307



Darty Stenay
ZAC des Cailloux

Électroménager/Multimédia
Espaces literie
& cuisine-sur-mesure
Service antenne

Magasin franchisé, commerçant indépendant, SAS GRANDPIERRE, RCS 444 398 374 Bar Le Duc



ID-COM
Vente - Maintenance
et Réseaux Informatiques
Installation alarmes et caméras

Place de l'Artillerie - 55700 Stenay - 03 29 80 64 49
20 Rue Charles de Gaulle - 08210 Mouzon - 03 24 56 50 77
contact@raridcom.com



Gilbin Traiteur
Père & Fils

4 Avenue du 18ème BCP
55700 STENAY
Tél. 03.29.88.07.73

2 Rue Charles Delvert
55100 VERDUN
Tél. 03.72.92.96.60

gilbintraiteur@orange.fr
www.gilbintraiteur.fr

Schreiber.
DOING GOOD THROUGH FOOD.

DES PRODUITS MADE IN MEUSE

SAINT PAULIN



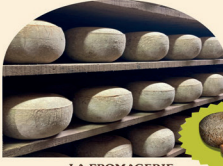
LA LAITERIE
DE CLÉRY-LE-PETIT

TOMME GRISSE DE LORRAINE



LA FROMAGERIE
DE BAR-LE-DUC

MINOLETTE



LA FROMAGERIE
DE BAR-LE-DUC



ROBIN
Constructions
Bâtiment & Travaux publics

Bâtiment

Maçonnerie - Façades
Charpente - Couverture - Zinguerie
Menuiseries intérieures & extérieures
Doublage isolation
Chape fluide
Carrelage - Faïence

Travaux Publics

Aménagements extérieurs
Enrobés
Pose de bordures
Adduction d'eau potable
Béton désactivé ou imprimé
Assainissement collectif & individuel

Zone du Bouvret 55110 DUN SUR MEUSE
Tél. 03.29.80.88.93 contact@robin-constructions.fr

BRICOMARCHÉ

MAISON - JARDIN

STENAY - ZAC DES CAILLOUX - TEL: 03.29.80.44.74

MENUISERIE GENERALE
BOIS - PVC - ALU
AMBIANCEMENT - CLOISONS - ISOLATION

FBM

www.fbm-menuiserie.fr

Des Menuisiers à votre service

9 rue Principale
55700 AUTREVILLE
03 29 80 44 09

Fabrication sur mesure

30 ans d'expérience



SME
Société Meusienne Energies

Installation
Dépannage
Ramonage
Plomberie
Climatisation

Entretien
Chauffage
Sanitaire
Ventilation

ZI aux Cailloux,
Avenue de Verdun
55700 STENAY - Fax 03 29 86 52 79
societe-meusienne-energies@orange.fr

Tél. 03 29 85 27 84

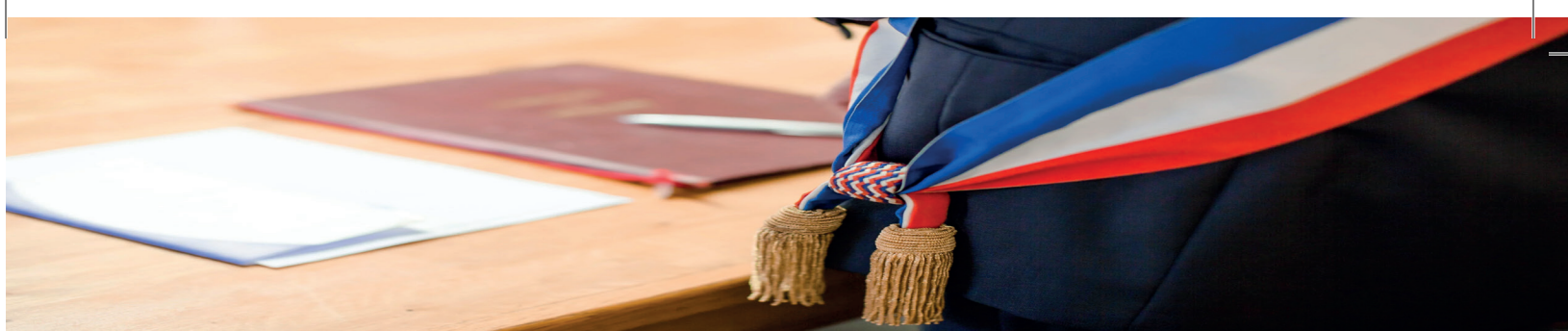


Camping du Lac Vert Plage

Aire de jeux pour enfants - Pédalos
Toboggan aquatique de 50 mètres
Animations - Bar - Restauration rapide

03.29.80.90.38 • www.lacvertplage.fr • bienvenue@lacvertplage.fr

DOULCON



RETOUR DE NOS ÉLUS AU SALON DE L'AGRICULTURE - PARIS LE 26 FÉVRIER 2026

Des élus de la Communauté de Communes au Salon de l'Agriculture

Jeudi 26 février, **trois élus** communautaires du Canton de Stenay et du Val Dunois se sont rendus au **Salon de l'Agriculture**, avec la volonté résolue de promouvoir leur territoire, un rendez-vous incontournable pour les acteurs du monde rural.



L'objectif de cette visite était clair : **promouvoir le territoire**, mettre en avant **son dynamisme** et rappeler l'engagement constant des collectivités locales en faveur de **son développement**. Tout au long de la journée, les élus ont multiplié les rencontres avec différents partenaires institutionnels et professionnels.



Ils ont notamment été accueillis chaleureusement sur le stand du **Département de la Meuse**, et en particulier par son Président, Monsieur Jérôme Dumont. Ces échanges ont permis d'aborder plusieurs thématiques majeures pour l'avenir des habitants du territoire, parmi lesquelles la **santé**, l'**attractivité** et les leviers nécessaires d'une **coopération renforcée** entre collectivités.

Cette journée, riche en discussions et en perspectives, témoigne de la volonté des élus de travailler collectivement afin de répondre aux enjeux locaux et de renforcer la visibilité de la Communauté de communes de Stenay et du Val Dunois à l'échelle départementale et au-delà, afin de permettre de répondre efficacement aux grands enjeux de demain.



Stéphane PERRIN
Président de la Communauté
de Communes du Pays
de Stenay et du Val Dunois



Daniel WINDELS
1er Vice-Président
Maire de Lion-Devant-Dun

Délégué des
politiques locales
relevant du
développement
économique, de
l'attractivité du
territoire et du
tourisme.



Cédric PIERSON
2ème Vice-Président
Maire de Laneuville Sur Meuse

Délégué des
politiques locales
relevant du scolaire
et du périscolaire.



David RIVA
3ème Vice-Président
1er Adjoint de Dun Sur Meuse

Délégué
des finances
de la collectivité.



Ornella CLAUDEL
4ème Vice-Présidente
Adjointe de Stenay

Déléguée des
politiques locales
relevant de la santé,
du contrat local de
santé, de la convention
territoriale globale
et des conventions
territoriales d'éducation
artistique et culturelle,
de la jeunesse et la
petite enfance



Alain REUTER
5ème Vice-Président
Maire de Liny-Devant-Dun

Délégué des
politiques locales
relevant de
l'éclairage public et
plus généralement
des dossiers sur
l'électrification, les
logements et la voirie
intercommunale.



Pierre BELKESSA
6ème Vice-Président
Maire de Mouzay

Délégué des politiques
locales relevant
de la transition
énergétique, mobilités
intracommunautaires,
développement et
aménagement, sites
et activités de pleine
nature et dossiers
relevant des assistantes
maternelles.



Jean-Pierre CORVISIER
7ème Vice-Président
Maire de Baâlon

Délégué des politiques
locales relevant
de l'environnement,
dans ses dimensions
de prévention,
de protection, de
valorisation du
cadre de vie
ainsi que la GEMAPI
et de la gestion des
OM.



Hervé CULOT PONCE
8ème Vice-Président
Adjoint de Stenay

Délégué des
politiques locales
relevant des
travaux,
des bâtiments
et des équipements
intercommunaux.



Romuald COLLET
9ème Vice-Président
Adjoint de Stenay

Délégué des
politiques locales
relevant de la
communication
et de la transversalité
avec les partenaires
institutionnels
ainsi que de la
sécurité informatique
de la collectivité.



Lydia CHARBONNIER
Membre du Bureau
Adjointe de Cesse

Déléguée en
charge de
l'économie
circulaire
et de l'écotourisme.



Vos élus à vos côtés !



DOSSIER SANTÉ AU COEUR DE NOS PRIORITÉS

LE DISPOSITIF "UN MEDECIN PRES DE CHEZ VOUS" RENFORCE L'OFFRE DE SOINS SUR LE TERRITOIRE

Après plusieurs mois d'expérimentation sur notre territoire, l'offre de soins de proximité se poursuit grâce au dispositif national « **Un médecin près de chez vous** ».

Après la venue du **Docteur BERRUYER**, du **Docteur ABOTCHI** et du **Docteur SCHELTE** d'octobre 2025 à mai 2026, à la Maison de Santé de Stenay, ainsi qu'à la Maison de Santé de Doullon, le bilan de cette expérimentation est très positif. Les médecins ainsi que l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont salué la qualité de l'accueil et l'organisation mise en place par la Communauté de communes afin de permettre le déploiement de cette action solidaire.



Les docteurs sont intervenus dans le cadre du dispositif national « **Un médecin près de chez vous** », initié par l'État afin d'améliorer l'accès aux soins dans les territoires confrontés à une pénurie de professionnels de santé.

La venue de ces médecins a été rendue possible grâce à une coordination étroite entre la **CPAM**, l'**ARS** et la **Communauté de communes**.

Cette dernière a proposé les maisons de santé de Stenay et de Doullon comme lieux d'exercice.

Ces structures sont régulièrement mises à disposition de praticiens volontaires souhaitant intervenir ponctuellement sur le territoire.



Il est important de préciser que ces médecins ne sont pas domiciliés localement : leur présence repose sur un système de permanences régulières, organisé sur la base du **volontariat**.

La Communauté de communes se félicite de ces permanences, qui témoignent à la fois de l'**attractivité du territoire** et de la **mobilisation collective des acteurs locaux** pour renforcer durablement l'offre de soins de proximité.

LE DISPOSITIF "DOCTEUR JUNIOR"

La Communauté de communes du Pays de Stenay et Val Dunois se lance dans le dispositif « **Docteur junior** » pour **renforcer l'offre de soins**.

Le dispositif « Docteur junior » s'inscrit dans le cadre de la réforme du troisième cycle des études de médecine et vise à renforcer l'offre de soins de premier recours, notamment dans les territoires confrontés à des difficultés d'accès aux soins.

Il permet l'accueil de docteur junior, médecin en fin de formation (interne en dernière phase du DES), qui exerce en autonomie supervisée au sein de structures de soins agréées.

Afin de favoriser leur installation et de garantir des conditions d'accueil optimales, la Communauté de communes assurera aux futurs docteurs juniors :

-> un accueil personnalisé, pensé pour répondre aux besoins professionnels et personnels des praticiens.



Cette initiative s'inscrit pleinement dans la volonté communautaire de lutter contre **le désert médical** et de consolider durablement **l'accès aux soins** pour l'ensemble des habitants du territoire.

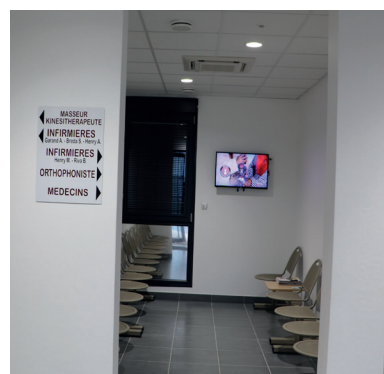
Consciente de l'enjeu et de l'urgence, la Communauté de communes met tout en œuvre pour **attirer de nouveaux professionnels de santé** notamment au sein de ces structures de Stenay et Doulcon.

Les docteurs juniors exerceront en tant que **médecins en formation avancée**, avec un haut niveau d'autonomie, tout en bénéficiant d'une supervision médicale assurée par deux praticiens confirmés, qui assureront leur rôle de maîtres de stage.

Ce programme s'inscrit dans une dynamique partenariale associant les collectivités territoriales, l'Agence Régionale de Santé, les structures de santé locales, les professionnels de santé du territoire et les facultés de médecine de Nancy et de Reims.



Il permettra à de jeunes praticiens en fin d'études d'exercer sur le territoire aux côtés de médecins expérimentés, favorisant à la fois un **renfort immédiat de l'offre de soins**, la **transmission des compétences** et, à terme, **l'installation durable** de nouveaux professionnels de santé dans les communes de notre communauté où les besoins sont particulièrement importants.





"LE BON REMÈDE, LE NORD MEUSIEN"

Face aux défis actuels, la Communauté de communes a lancé une **opération de communication** visant à **promouvoir** l'attractivité du territoire à travers la réalisation d'une **vidéo** mettant en lumière ses atouts.

Une **avant-première** a été organisée le **jeudi 16 octobre 2025**, au cinéma L'Autre Cité à Stenay, autour du thème :

« Et si on parlait attractivité ? »



Cet événement, organisé en présence de **Monsieur Stéphane PERRIN**, Président de la Communauté de communes du Pays de Stenay et du Val Dunois, et de **Madame Ornella CLAUDEL**, Déléguée des politiques locales relevant de la santé, du contrat local de santé, de la convention territoriale globale et des conventions territoriales d'éducation artistique et culturelle, de la jeunesse et la petite enfance, se voulait résolument **citoyen**, favorisant l'échange d'idées et le débat autour de questions qui nous concernent tous.

L'objectif de cette initiative est d'assurer une **diffusion le plus largement possible**. Cette démarche est l'affaire de tous : chacun peut contribuer à valoriser l'identité et le rayonnement du territoire.

Nous vous invitons à partager le lien de la vidéo ci-dessous sur vos réseaux sociaux, auprès de vos proches, amis et contacts. Aucun geste n'est trop petit : ensemble, renforçons la visibilité et l'attractivité de notre territoire.



<https://youtu.be/sOXXKlx-bdY>



Remerciements

La Communauté de communes remercie chaleureusement l'ensemble des **intervenants, partenaires, bénévoles et participants** ayant contribué à la réussite de cet événement.



PROFESSIONNELS DE SANTÉ - DOULCON

PHARMACIE

Pharmacie du Val Dunois
6, rue du Chemin
03 29 80 90 36

DENTISTE

Thierry SIMON
5, av. de la Gare
03 29 80 90 66

OSTÉOPATHE

Gwenaël FRANCOIS
Maison de Santé
5 bis, place de la Gare
06 33 89 00 71

ORTHOPHONISTE

Anne BOEGEN FEUILLEN
Maison de Santé
5 bis, place de la Gare
03 29 80 89 31

KINÉSITHÉRAPEUTE

Jean-Marc BASTIN
Maison de Santé
5 bis, place de la Gare
03 29 80 49 49

VILOSNES HARAUMONT

INFIRMIERES - AUXILIAIRES DE VIE

Aurélié GARAND
Anaïs HENRY
Maison de Santé
5 bis, place de la Gare
03 29 80 92 22



MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Catalina RATESCU
2, lotissement des Colombiers
03 29 74 68 87
Prise de RDV sur Doctolib

PROFESSIONNELS DE SANTÉ - STENAY

PHARMACIE

Pharmacie des Cytises
6, av. de Verdun
03 29 80 30 70

SAGE-FEMME

Margot BOISIER
Maison de Santé
6C, av. de Verdun
06 22 44 85 83

ORTHOPTISTE

Medhi KOUTINI
Maison de Santé
6C, av. de Verdun
03 29 80 45 73

KINÉSITHÉRAPEUTES

Rémi DIDOT
Jade GAILLARD
Juliette JOSSERON
Julie DARET
Maison de Santé
6C, av. de Verdun
07 88 84 92 56

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Liviu ADUMITRESEI
Maison de Santé
6C, av. de Verdun
03 29 85 85 30

Gérard OLIVIER
15, rue Pasteur
03 29 80 32 00

Loïc THINUS
12, place de l'Artillerie
03 29 80 33 22

Stéphanie PRUDHOMME
Cyr WYART
7, rue des Cytises
03 29 86 31 42

PODOLOGUE

Florine DAVESNE
19, place de l'Artillerie
03 29 80 45 73

ORTHOPHONISTES

Clotilde GIPEAUX
31, place de la République
03 29 80 48 77

Martine EVRARD
12, place de l'Artillerie
03 29 80 38 18

INFIRMIERES - AUXILIAIRES DE VIE

Martine CLAUDEL
Véronique DI MARCO
Léontine GILLET
Stéphanie SERVAIS
Maison de Santé
6C, av. de Verdun
03 29 80 48 47

DENTISTE

Franck AUTIER
9, place Jean Ancel
03 29 80 32 48



Corentin CLAUDEL
4, rue du 120^{ème} RI
03 29 88 87 16



PETITE ENFANCE - ENFANCE - SCOLAIRE

DES NOUVEAUX SERVICES POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES FAMILLES

La Communauté de communes continue d'adapter son organisation pour être toujours plus proche des besoins des habitants. L'ancien service scolaire évolue et devient un service unique, qui réunit désormais sous une même direction les **affaires scolaires**, la **petite enfance**, l'**enfance** et la **jeunesse**.

Cette nouvelle organisation permettra une meilleure cohérence et une meilleure coordination des actions menées auprès des enfants, des jeunes et de leurs familles, de la crèche jusqu'à l'adolescence.

À la tête de ce service, la Communauté de communes a accueilli **Madame Magali GENTY**, nouvelle Directrice. Sa mission : assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des services dédiés à la population, renforcer les liens entre les différents âges et dispositifs, et garantir une offre toujours plus adaptée aux familles.

Les Relais Petite Enfance (RPE) rejoignent également ce nouveau service. Ce rapprochement permettra de développer les activités et de mutualiser les savoir-faire et les moyens, pour proposer encore plus d'actions à destination des familles.

Rappel, toutes les demandes d'inscriptions au restaurant scolaire ou à la garderie périscolaire se font via le portail famille ou en écrivant sur le mail suivant pour en faire la demande auprès de notre agent : portailfamille@ccstenaydun.fr



Magali GENTY Directrice service jeunesse

« Je me tiens à votre disposition pour accompagner au mieux votre famille. »

Contact :

Portable : 06 02 09 17 76

Mail : peri-scolaire@ccstenaydun.fr



Roland POIRIER Chargé de mission auprès du service scolaire

« Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions ou pour vous aider à vous connecter au portail famille. »

Contact :

Mail :

portailfamille@ccstenaydun.fr



UN SERVICE DÉDIÉ AU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ET AU CONTRAT TERRITORIAL GLOBAL

La Communauté de commune du Pays de STenay et du Val Dunois sera également épaulée par **Madame Gaëlle STEHLY**, récemment nommée au poste de coordinatrice des contrats "CTG – Contrat territorial global" et "CLS – Contrat local de santé".

Ces deux outils sont essentiels pour mettre en place des actions concrètes au service des jeunes enfants, des enfants et des adolescents et de l'ensemble des habitants du territoire.

Un Contrat territorial global c'est quoi ?

Un Contrat Territorial Global (CTG), c'est un accord de partenariat signé en général entre une **collectivité locale** (commune, intercommunalité) et la **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales).

Son objectif principal : **organiser et coordonner les politiques sociales sur un territoire**, de façon cohérente et adaptée aux besoins des habitants.



Un Contrat local de santé c'est quoi ?

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un partenariat entre une **collectivité territoriale** et l'**Agence Régionale de Santé (ARS)**.

Il vise à améliorer la santé des habitants en adaptant les actions aux besoins du territoire.

Basé sur un **diagnostic local de santé**, le CLS définit des priorités comme l'accès aux soins, la prévention, la santé mentale ou l'accompagnement des publics fragiles.

Il permet de coordonner les acteurs locaux et de lutter contre les inégalités de santé.

Le CLS est un outil essentiel pour développer une **politique de santé de proximité**, plus cohérente et plus efficace.



Gaëlle STEHLY
Coordonnatrice CTG/CLS

« Je suis à votre disposition pour soutenir, coordonner et valoriser les initiatives locales en matière de santé, de prévention et de services aux familles. »

Contact :

Portable : 07 87 85 84 05

Mail : ctg.cls@ccstenaydun.fr



OUVERTURE DE LA CRÈCHE "LES PETITS FILOUS" À SIVRY SUR MEUSE

Une nouvelle structure d'accueil pour les tout-petits s'installe à Sivry-sur-Meuse. La crèche « Les Petits Filous » a ouvert officiellement ses portes le lundi 1er décembre 2025, sur le site de l'école maternelle, au 82 route Nationale.

Elle accueille jusqu'à 12 enfants, de leurs premiers mois jusqu'à l'entrée à l'école maternelle.



© Partie intérieure-Crèche Sivry

La crèche est gérée par l'association Alys, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois.

Elle accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, avec possibilité d'accueil régulier ou occasionnel.

Cette ouverture constitue une véritable opportunité pour les familles de Sivry-sur-Meuse et des environs, qui disposeront désormais d'un lieu de garde et d'éveil de proximité, pensé pour le bien-être et le développement des enfants.



© Partie extérieure-Crèche Sivry



Les repas et activités d'éveil sont assurés par du personnel qualifié, et les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles selon le barème CAF.

Bon à savoir !

Des places sont encore disponibles. Pour toute information sur les inscriptions, les tarifs ou le projet pédagogique, les parents peuvent contacter **les RPE** !

Plus d'informations sur le site de l'association : alys.fr

CRÈCHE





Ouverture 1er décembre 2025



Du lundi au vendredi
de 07h30 à 18h30

Accueil régulier ou occasionnel pour les enfants de 10 semaines à 4 ans

Sivry-sur-Meuse (55)
03 72 61 02 80
sivry@alys.fr



DES CRÈCHES À CLÉRY-LE-PETIT, SIVRY-SUR-MEUSE ET STENAY

Un accueil de qualité pour les tout-petits, près de chez vous

Depuis janvier 2025, la Communauté de communes du Pays de Stenay et du Val Dunois a confié la gestion de ses structures d'accueil de la petite enfance à l'**association Alys**, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP).

À ce titre, Alys gère 3 établissements :

- la crèche « **Arsouilles et p'tites fripouilles** » à Stenay
- la micro-crèche « **Les petits filous** » à Sivry-sur-Meuse
- la crèche « **A l'aube des sens** » à Cléry-le-Petit.



Ces structures accueillent les enfants de **10 semaines à 4 ans**, en **accueil régulier ou occasionnel**, dans un environnement adapté, bienveillant et à taille humaine.

Un projet pédagogique centré sur l'enfant et la famille

L'accueil proposé repose sur un projet pédagogique solide, partagé par toutes les crèches de l'association Alys, dont les principaux objectifs sont :

- **Respecter le rythme et les besoins individuels** de chaque enfant
- **Favoriser l'autonomie** et le développement global de chaque enfant
- **Créer un lien de confiance avec les familles**
- **Offrir un cadre sécurisé** et stimulant à travers des activités d'éveil, des jeux, des temps calmes, des interactions bienveillantes ...



ARSOUILLES ET P'TITES FRIPOUILLES

Les équipes sont composées de professionnel(le)s qualifié(e)s (éducateur/trices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, intervenant(e)s auprès d'enfants), régulièrement formé(e)s, et accompagné(e)s par Alys dans une démarche de qualité continue.

Des places encore disponibles

Les crèches de **Cléry-le-Petit, Stenay et Sivry-sur-Meuse** disposent encore de quelques places.

Les tarifs sont calculés selon les ressources des familles, selon le barème national de la CAF. Les repas sont fournis ; les horaires sont pensés pour s'adapter aux besoins des parents.

Pour toute information ou inscription, le RPE, un guichet unique pour la petite enfance :

- **RPE à Doulcon** : Le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h05 à 11h15 et le Mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - Contact : Cathy LACOUR au 06 02 09 17 49 - ram.dun@ccstenaydun.fr
 - **RPE à Stenay** : Le Lundi et jeudi de 13h30 à 17h et le Vendredi de 13h30 à 16h
 - **RPE à Montmédy** : Le mardi de 14h00 à 16h00 au centre socio-culturel Wilson
- Pour Stenay et Montmédy : Contacter Aurélie CARRE au 07 85 81 48 96 - ram.stenay@ccstenaydun.fr

N'hésitez pas à contacter les équipes ou à visiter les structures.

Offrez à votre enfant un premier lieu de vie collectif et chaleureux et respectueux de son développement.



PETITE ENFANCE



POURQUOI PAS VOUS ?

Devenez Assistant(e) Maternel(le)

Vous souhaitez vous orienter vers un autre projet professionnel

- Contacter la Maison des solidarités (MDS)
- Convenez d'un RDV pour une réunion d'information
- Si obtention de l'agrément,
- Formation de 120h avant l'accueil du premier enfant



Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'un de nos deux Relais Petite Enfance (RPE).

Le RPE, un guichet unique pour la petite enfance

Le RPE est un point d'information central pour les familles et les professionnels. Il informe, oriente et accompagne sur l'ensemble des questions liées à l'accueil du jeune enfant : mode d'accueil, démarches administratives, droits et obligations, emploi d'un assistant maternel, accompagnement professionnel. Un seul lieu, un seul interlocuteur, pour faciliter les parcours et sécuriser les choix.



© Jeux de l'Intrus-Code.com



RPE
*Pays de
et du Val*

Aurélie CARRÉ
Animatrice RPE
Stenay

« Je me tiens à votre disposition pour échanger sur toutes les démarches concernant le métier d'assistant maternel ... »



RPE de Stenay :
Ouvert le lundi et jeudi de 13h30 à 17h
et le vendredi de 13h30 à 16h
6D, avenue de Verdun, 55700 Stenay

RPE de Montmédy :
Ouvert le mardi de 14h à 16h
au centre socio-culturel Wilson

RPE de Doulcon :
Ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
et le mercredi de 9h0 à 12h et de 13h30 à 17h30
7, rue de la Meuse, 55110 Doulcon



Contact :

Téléphone : 03 29 80 26 84 - 07 85 81 48 96
Mail : ram.stenay@ccstenaydun.fr

Quelques exemples d'animations

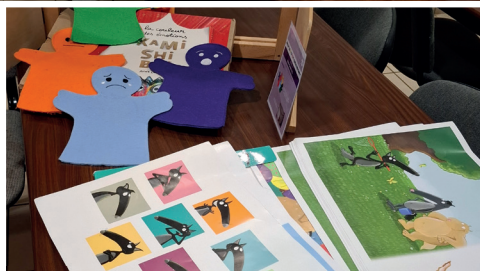


Lors de la soirée des assistantes maternelles qui a eu lieu le mardi 25 novembre 2025 à partir de 17h30 au Centre Culturel Ipoustéguy à Doullon, Marie Michelle HOARAU est intervenue lors de la soirée pour présenter le parcours pro petite enfance.

Elle nous a également présenté un Webinaire d'EDUNIAM "l'anticipation et la gestion des tempêtes émotionnelles au quotidien".

Nous avons poursuivi avec un jeu sur les violences éducatives ordinaires puis une présentation de la malle des émotions prêtée par AMI's/ALYS, le centre de ressources de Verdun. Nous avons terminé la soirée autour d'une petite collation.

© soirée des assistantes maternelles



Dans le cadre d'activités d'éveil proposées aux jeunes enfants, les RPE de Stenay et Doullon ont proposé un atelier lecture le 26 janvier 2026, tout en partageant un moment convivial avec les assistantes maternelles autour de la traditionnelle galette des rois.

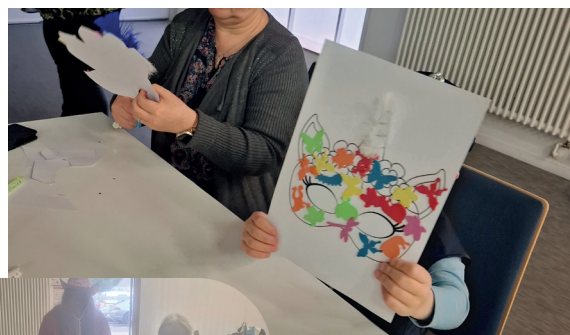


© Animation galette des rois-Codecom

Les RPE de Stenay, Doullon et Montmédy ont célébré le carnaval le 16 février 2026 à la Codecom de Stenay.

Au programme :

- Création de masques
- Chansons joyeuses
 - Petite parade
- Moments de partage entre enfants et professionnels



© Carnaval-Codecom



Cathy LACOUR
Animatrice RPE
Doullon

« ... des renseignements pour les parents et futurs parents-employeurs ainsi que sur les gardes d'enfants à domicile »



Contact :

Téléphone : 03 29 80 98 34 - 06 02 09 17 49

Mail : ram.dun@ccstenaydun.fr



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique du territoire repose sur l'initiative des entrepreneurs, l'engagement des élus et la mobilisation coordonnée des partenaires publics. En 2025, la Communauté de Communes confirme sa volonté d'être un acteur facilitateur, réactif et présent aux côtés des entreprises.

Entreprendre, s'implanter, se développer

Le développement demeure une priorité stratégique pour la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois.

En 2025, le territoire propose **8 dispositifs d'aides directs mobilisables**, destinés aux créateurs, repreneurs et dirigeants d'entreprise de notre territoire.

Notre ambition :

- Création et reprise d'entreprise ;
- Investissement productif ;
- Rénovation de commerce de centre bourg ;
- Aide à l'embauche ;
- Obtention du label RGE ;
- Développement des hébergements touristiques.



En 2025, c'est plus de **22 000 € d'aides versées** et **5 projets en cours d'instruction**

Un accompagnement personnalisé, gratuit et direct

Au-delà des aides financières directes attribuées par la CCPSVD, le véritable point fort du territoire réside dans l'accompagnement personnalisé des entrepreneurs.

Création d'activité, reprise, développement, recherche de financements, structuration de projet : chaque porteur bénéficie d'un appui direct, de conseils et d'une mise en réseau adaptée à ses besoins.

Cet accompagnement représente en moyenne **près de 4 projets suivis par mois**, soit **environ 44 dossiers accompagnés sur l'année**, traduisant une dynamique soutenue et une sollicitation croissante des entrepreneurs du territoire.

Germain HERBINET Chargé de développement économique

Vous accompagne à chaque étape :

- Analyse de votre projet
- Conseil à la création ou développement
- Démarches administratives
- Identification des aides disponibles
- Montage des dossiers
- Mise en relation avec les partenaires (Région, CCI, CMA, banques, réseaux, ...)

Contact :

Portable : 07 77 14 74 89

Mail : germain.herbinet@ardennemeuse.fr



S'implanter et développer son activité

Idéalement située le long de la D964 en direction de Verdun et à proximité immédiate du centre-ville de Stenay, la **ZAC des Cailloux** constitue un levier structurant pour l'accueil d'entreprises.

En 2025, la Communauté de Communes propose immédiatement :

- **20 hectares disponibles dans le cadre de l'extension de la Zone d'Activité des CAILLOUX ;**
- Des parcelles modulables de **4 000 m² à 30 000 m²** ;
- Des terrains viabilisés ou viabilisables selon les besoins ;
- Un accompagnement technique et administratif pour faciliter l'implantation.

Cette réserve foncière stratégique permet d'accueillir des projets industriels, artisanaux, logistiques ou tertiaires dans un environnement maîtrisé et compétitif.

20 hectares actuellement disponibles

20 hectares
À VENDRE

**Vous avez un projet pro ?
Achetez à Stenay**

LA ZA DES CAILLOUX: AU CŒUR DE STENAY

La ZA des Cailloux est idéalement située le long de la D964 direction Verdun (plus de 3 800 véhicules jour). À proximité immédiate du centre-ville, d'infrastructures utiles à la population et proche de la frontière belge et luxembourgeoise.



Pour qui ?

La ZA des Cailloux est destinée aux activités industrielles, artisanales, commerciales et de services. Que vous soyez une PME, un artisan ou une grande entreprise, ces terrains sont adaptés à vos besoins spécifiques.



Disponibilité de 20 hectares



La Communauté de Communes développe une extension à l'est de la zone, offrant environ 20 hectares de terrains libres et prêts à accueillir vos projets. Ces parcelles, allant de 4 000 m² à 30 000 m², sont modulables selon vos besoins.

POUR LE PORTEUR DE PROJET ?



Flexibilité des offres à un prix attractif

Les parcelles proposées sont accessibles à des tarifs compétitifs. Un large choix de terrains sont disponibles immédiatement pour mieux s'adapter à votre projet.

Avantages financiers et fiscaux

- France Ruralités Revitalisation (FRR/ZRR) : bénéficiez d'exonérations fiscales attractives.
- Aides directes de la CCPSVD (sous conditions).



Une implantation simplifiée & flexible

- La ZAC des CAILLOUX offre des règles d'urbanisme spécifiques, assouplies et adaptées aux besoins des entreprises, afin de simplifier leur implantation.
- Études d'implantation et autorisations nécessaires mises à disposition des porteurs de projet pour accélérer les constructions.

Infrastructures adaptées et sécurisées

- Éclairage public et dispositifs de vidéosurveillance.
- Accès simplifié pour les poids lourds, aménagement routier ample & organisé.
- Grand parking.
- Réserve foncière possible.
- Réservation progressive des parcelles en vue d'anticiper un agrandissement de votre entreprise.





RETROSPECTIVE BUDGÉTAIRE

Les coulisses du budget d'une Communauté de communes

Chaque année, la Communauté de communes adopte son budget primitif lors du conseil communautaire, dès le mois d'avril. Celui-ci définit les priorités et enregistre en les prévoyant les évolutions financières de la Communauté de communes pour l'année à venir.

Le budget d'une collectivité se présente en deux parties qui doivent chacune s'équilibrer :

- La **section de fonctionnement** qui comprend les produits et les charges liés à la mise en œuvre des politiques publiques de la Communauté de communes. Cette section ne peut pas être déficitaire, ni recourir à un emprunt pour équilibrer les comptes. Elle doit nécessairement dégager un excédent de produits sur les charges que l'on appelle l'autofinancement. Cet autofinancement sert en priorité à financer les dépenses d'investissement.
- Une **section d'investissement** qui retrace d'une part, les dépenses liées à la construction, à l'amélioration et à la rénovation des équipements communautaires, et les remboursements d'emprunts. Et d'autre part les recettes permettant de les financer comme les subventions et dotations mais surtout l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement. Cette section doit être équilibrée et la collectivité peut recourir à l'emprunt pour y parvenir.

Comment est financée votre Communauté de communes

Elle s'appuie sur plusieurs ressources :

- **Les ressources dites fiscales :**

La Communauté de communes ne décide plus que les produits de la CFE, qui correspond aux cotisations foncières des entreprises, de la taxe foncière bâtie (bâtiments des particuliers et entreprises), de la taxe foncière non bâtie, la taxe d'habitation additionnelle pour les résidences secondaires et de la taxe GEMAPI au service du financement d'actions de gestion hydraulique.

Ces recettes correspondent seulement à 31% du budget

Les autres recettes fiscales sont redistribuées par l'Etat, sans pouvoir de la part de l'Assemblée.

- **Les dotations de fonctionnement de l'Etat :**

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Cette dotation est destinée à soutenir le fonctionnement quotidien des collectivités et permet notamment de financer, les services publics du territoire, les équipements et les actions d'aménagement et de développement de celui-ci.

Le montant de la DGF dépend de plusieurs critères : population, potentiel de ressources fiscales, charges des compétences à assumer. De multiples réformes ont introduit des dotations spécifiques : péréquation, compensation ...

Là encore, l'Assemblée n'a pas de pouvoir sur ces dotations. Le montant des dotations est en baisse.

- **Les contributions liées aux services :**

Les communautés de communes ont la possibilité de percevoir les contributions financières en lien avec les services qu'elles assurent. Ces contributions, parfois méconnues du grand public, constituent pourtant une part importante de leur budget.

Concrètement, il s'agit des sommes versées par les communes membres, les administrations ou encore les usagers particuliers en échange de services rendus.

Cela peut inclure, par exemple la collecte et le traitement des déchets, la cantine scolaire, l'assainissement non collectif pour notre Communauté de communes, l'entretien des espaces publics ou de bâtiments dans certaines communes.

- **Les Subventions et l'emprunt pour les investissements :**

Pour améliorer nos services et nos équipements, en complément de l'autofinancement, notre Communauté de communes utilise les subventions et l'emprunt.

Les subventions sont des aides financières de l'État, de l'Europe de la Région ou du Département ou d'autres organismes. Elles permettent de réduire le coût de réalisation des équipements ou d'aménagements. Certaines subventions peuvent être additionnées, d'autres non. Au total, les subventions peuvent atteindre 80% d'un investissement. C'est le maximum, mais il n'est pas souvent atteint.

Quand les aides ne suffisent pas, la Communauté de communes peut emprunter. Cela permet de réaliser les projets rapidement et de rembourser sur plusieurs années, sans peser trop sur le budget Communautaire.

Grâce à ces outils, nous pouvons continuer à **améliorer la vie** sur notre territoire.

Quelques exemples de réalisation en images et en chiffres :

Ecole de Laneuvile

AUTOFINANCEMENT
357 587 €

DETR
379 400 €

CAF
8 214 €

TEPCV
100 000€

1 014 761 €

GIP Obectif Meuse
169 559 €



La Blanchisserie

AUTOFINANCEMENT
469 302 €

DETR
125 000 €

594 302 €

Bail emphytéotique
27 500 €/an



Pôle Petite Enfance - Sivry

DETR
1 063 767 €

REGION
200 000 €

AUTOFINANCEMENT
982 296 €

CAF
337 500 €

DSIL
750 000 €

3 522 084 €

DEPARTEMENT
188 521 €



Multi-accueil - Cléry-le-Petit

AUTOFINANCEMENT
179 669 €

DETR
305 936 €

677 605 €

CAF
192 000 €



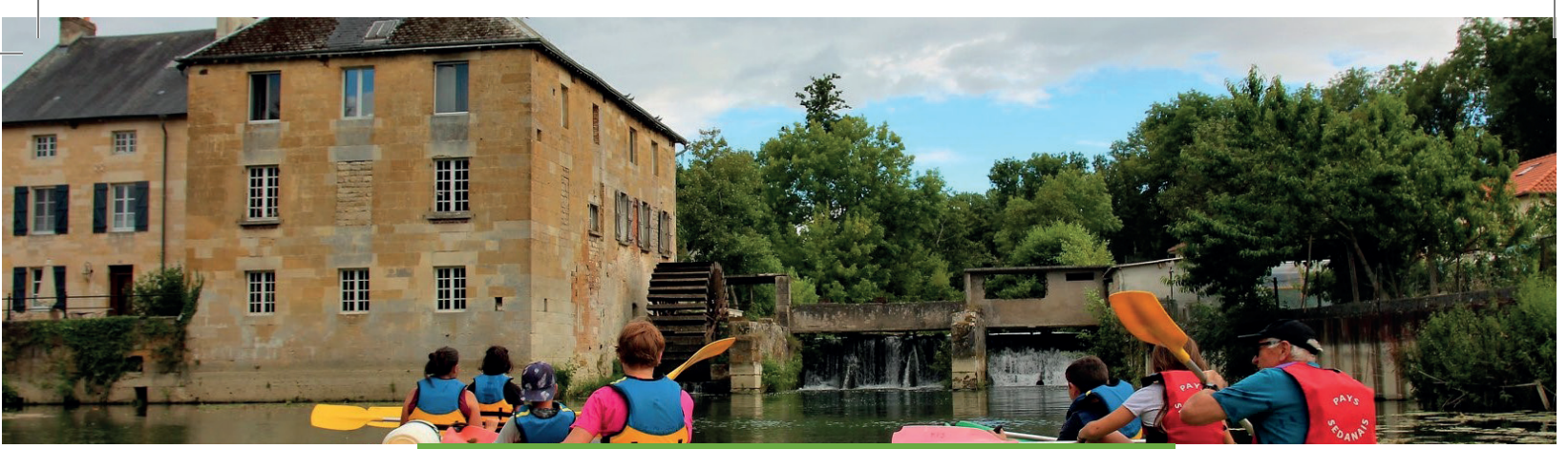
Redynamisation Lac Vert

REGION
233 682 €

AUTOFINANCEMENT
100 149 €

333 832 €





ENVIRONNEMENT

La Voie Verte franchit une étape :

Le projet de véloroute – voie verte reliant Mouzon à Brabant-sur-Meuse vient d'entrer dans une phase concrète avec l'obtention de l'autorisation environnementale, actée par l'Arrêté Préfectoral Interdépartemental du 11 avril 2025.

Cet arrêté encadre précisément la réalisation du projet en fixant les **mesures de réduction des impacts environnementaux** ainsi que les **mesures compensatoires** à mettre en œuvre.

Ces engagements devront être strictement respectés. Leur application fera l'objet d'un suivi attentif par un Comité dédié, composé de référents environnementaux et de représentants des services de l'État.

25 kilomètres de haies replantées sur le territoire communautaire

Parmi les mesures compensatoires majeures figure la **plantation de 25 kilomètres de haies**, destinées à reconstituer le linéaire défriché dans le cadre du projet.

Ces haies, composées de deux rangs d'essences locales (arbustives et arborées), pourront être implantées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes. Elles seront **intégralement financées par la Communauté de Communes**, au titre des mesures compensatoires.

Chaque projet de plantation devra être soumis à la validation préalable du Comité de suivi, qui s'assurera de sa pertinence écologique et de sa contribution effective à la restauration de milieux favorables aux espèces impactées.

Ce projet structurant pour notre territoire conjugue ainsi développement des mobilités douces et exigence environnementale, dans le respect des équilibres naturels. **Si vous avez des projets de haies, n'hésitez pas à contacter la Communauté de communes à eau-natura@ccstenaydun.fr ou au 03.29.80.31.81 – Marie REYNÉ qui étudiera avec vous la possibilité de prise en charge de la plantation !**

Première plantation à Autreville St Lambert chez Monsieur et Madame BAUDIER

Nous remercions la famille BAUDIER qui a accepté de faire une plantation sur sa parcelle à Autreville St Lambert en mélange d'arbres et d'arbustes, dans le cadre d'une convention avec la Communauté de Communes. Les travaux se sont faits dans le cadre d'un chantier participatif, avec la précieuse aide de la LPO Meuse, des Cyclos de Meuse et d'autres bénévoles motivés. D'autres secteurs de plantation sont prévus ce printemps à Mouzay et Stenay !



© Plantation Autreville

Etude sur les têtes de bassin versant du Pays de Stenay et du Val Dunois :

Dans le cadre de l'amélioration des connaissances sur le volet GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois porte une étude sur la caractérisation des cours d'eau de têtes de bassin versant.

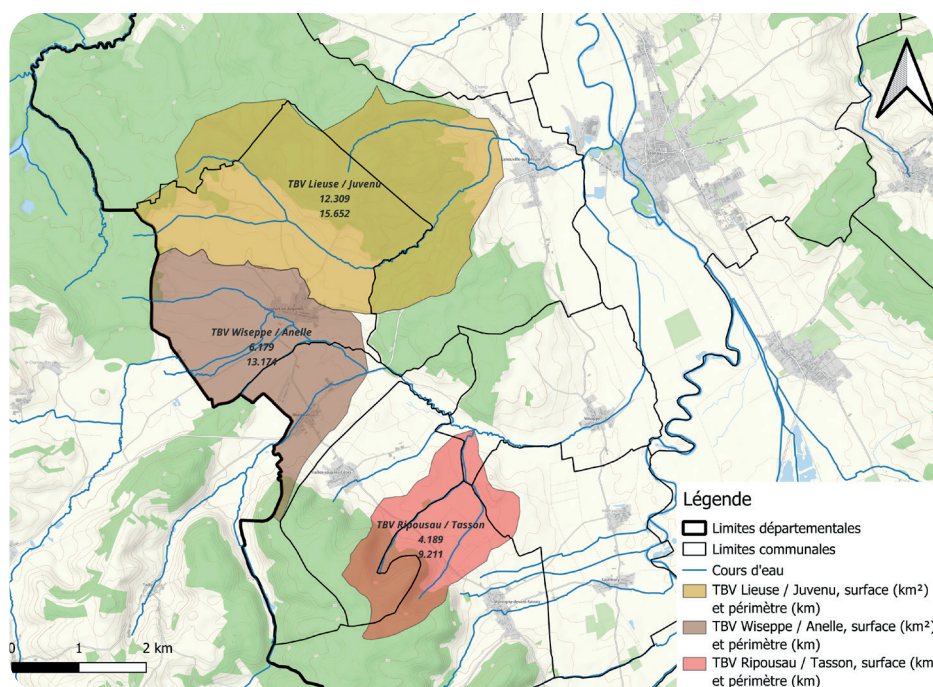
Qu'est-ce qu'une tête de bassin versant ?

C'est une zone qui constitue l'amont de nos grands cours d'eau. Les petits cours d'eau amont présentent une pente importante et sont plus vulnérables aux assecs en période de sécheresse. Le bassin versant de la Meuse, qui s'établit du plateau de Langres (52) jusqu'aux Pays-Bas en passant par la Belgique, est ainsi constitué de nombreux petits sous-bassins. C'est le cas par exemple du sous-bassin hydrographique de la Wiseppe.

Pourquoi faire cette étude ?

- Réseau hydrographique dense et mal connu, dont le rôle est crucial
- Zones devant être en bon état hydromorphologique, chimique et écologique au regard de la Directive Cadre sur l'Eau
- Atteindre les objectifs de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, qui va suivre cette étude

Cette étude portera sur les cours d'eau identifiés ci-dessus : bassin de la Lieuse / Juvenu, bassin de la Wiseppe / Anelle, et bassin du Ripousau / Tasson.



Un agent de la CODECOM sera amené à parcourir le linéaire des cours d'eau concernés pour réaliser des mesures descriptives entre Mars et Juillet.

9ème édition de la Fête de la Nature un engagement collectif au service de notre territoire :

En 2025, la Fête de la Nature a célébré sa 9^e édition sur notre territoire, marquée par deux temps forts qui ont illustré la richesse de nos paysages et la mobilisation de nombreux acteurs locaux.

« La Grande Échappée » à la Côte Saint-Germain

Le 18 mai 2025, le site de la Côte Saint-Germain, sur la commune de Lion-devant-Dun, a accueilli « La Grande Échappée », une journée placée sous le signe du sport de pleine nature, du tourisme et de la protection de l'environnement.

Cet événement, orchestré par l'Office de tourisme Monts et Vallées de Meuse, le Département de la Meuse et la commune de Lion-devant-Dun, a permis de rassembler un large public autour d'animations variées et conviviales. Le succès rencontré confirme tout l'intérêt de renouveler cette initiative dans les années à venir.

Un grand merci aux partenaires du village « Environnement » qui ont pleinement contribué à la réussite de cette journée : LPO Meuse, O2 Meuse, CEN Lorraine, CPEPESC, ONF, GIBM et Entrevue Sauvage, Natura Meuse, CPIE de Meuse.

© Concours photo 2025



© Expo photo



© Projection du film



Nature et Patrimoine à l'honneur à Stenay

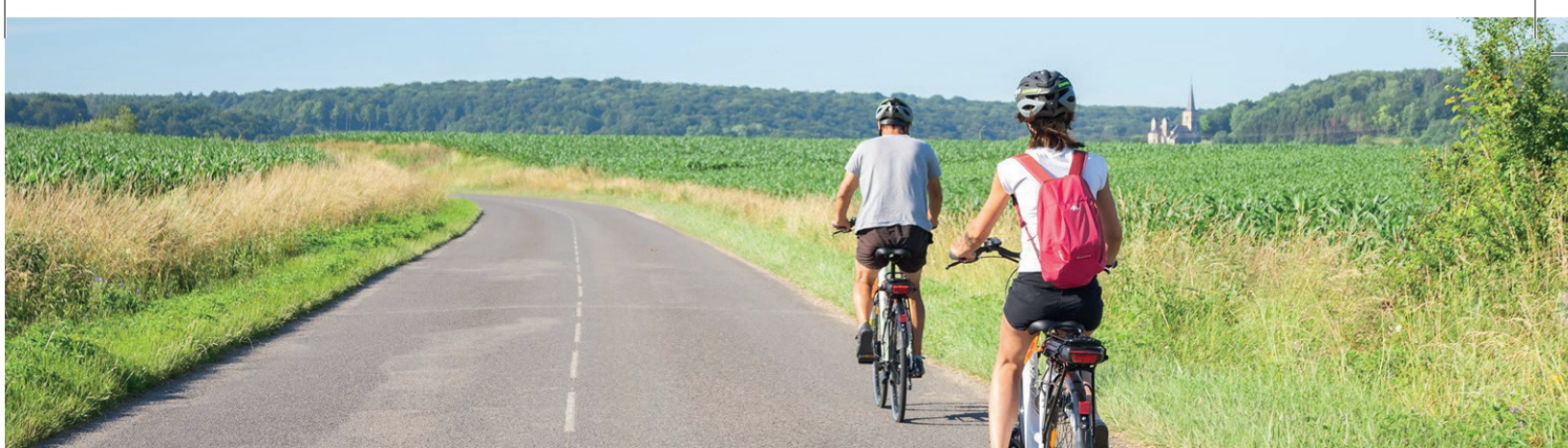
Autre moment fort de cette 9^e édition : l'inauguration de l'exposition photo sur le thème « Nature et Patrimoine », suivie de la projection du film *Nous sommes les Oubliés*, réalisé par Sébastien Beck et William Gaëhnke, au cinéma L'Autre Cité à Stenay.

Cette soirée a réuni un public nombreux et particulièrement attentif, donnant lieu à un échange riche avec l'un des réalisateurs. Un remerciement tout particulier est adressé aux élèves et aux moniteurs de la Maison Familiale Rurale, qui ont répondu présents et contribué par la qualité de leurs interventions à la réussite de cette rencontre.

Cette 9^e édition confirme la vitalité des initiatives locales en faveur de la valorisation de notre patrimoine naturel et culturel, et témoigne d'un engagement collectif fort pour la préservation et la transmission de notre environnement.



© Le Calvaire de la source 1er prix JUNIORS Oksel



MOBILITES DOUCES

La piste cyclable entre Stenay et Mouzay : un nouvel élan pour les mobilités douces

Après plusieurs années d'attente et d'annonces successives, le projet est désormais une réalité. Depuis décembre 2025, la piste cyclable reliant Stenay à Mouzay est officiellement achevée.

Longue de deux kilomètres, cette voie verte offre aux cyclistes et aux piétons un itinéraire sécurisé et confortable. Revêtue d'un enrobé neuf et dotée d'une signalétique horizontale et verticale claire, elle garantit une circulation fluide et parfaitement lisible pour tous les usagers.

D'un montant total de 650 000 € HT, le projet a bénéficié d'un financement à 72 % par l'État, via l'appel à projets « mobilités douces » et la dotation dédiée aux territoires ruraux. La Région Grand Est a également contribué à hauteur de 7 %, témoignant d'un engagement partagé en faveur des déplacements durables.

Dès les premiers jours d'ouverture, l'engouement a été au rendez-vous. Il aura suffi d'une journée sans pluie pour voir défiler promeneurs, familles et cyclistes curieux de découvrir cette nouvelle liaison douce entre les deux communes. Cette appropriation rapide illustre pleinement l'ambition du projet : encourager la pratique du vélo dès le plus jeune âge et favoriser l'adoption d'habitudes de déplacement plus respectueuses de l'environnement.

Cette piste ne se limite pas à un simple aménagement de confort. Elle répond à plusieurs objectifs : améliorer la sécurité des usagers circulant entre Stenay et Mouzay, proposer une alternative écologique pour les trajets du quotidien et renforcer l'attractivité du territoire. La liaison facilite notamment les déplacements des habitants souhaitant rejoindre les services, commerces ou établissements scolaires de la commune voisine.

Inscrite dans une démarche plus globale de promotion des mobilités douces et de valorisation des déplacements de proximité, cette **voie verte marque une étape importante pour le territoire.**

Pour les habitants de Stenay et de Mouzay, cette réalisation concrétise un projet longtemps évoqué. Désormais, il ne reste plus qu'à profiter pleinement de cette nouvelle infrastructure, qui transforme deux kilomètres de bitume en trait d'union sécurisé entre les deux villages, symbole d'un territoire qui avance vers des mobilités plus durables.



© Vélo Codecom

MEUSE - 55

LOCATION DE VELOS

à assistance électrique ♦ classiques ♦ tout terrain

DOULCON | Rue de la Meuse

STENAY | Rue du Port

Casques et antivol fournis
Remorques et sièges enfants
Circuits sur demande

OFFICE DE TOURISME
55110 DOULCON | 55700 STENAY
+33 (0)3 29 80 62 59
+33 (0)3 29 80 64 22
bonjour@montsetvalleesdemeuse.com
www.montsetvalleesdemeuse.com
#montsetvalleesdemeuse

SUR RESERVATION

www.montsetvalleesdemeuse.com

La piste cyclable entre Stenay et Mouzay : l'inauguration officielle

La Communauté de Communes a officiellement inauguré la **nouvelle liaison cyclable**, le **10 mai 2026**.



Ce projet, attendu par les usagers du quotidien comme par les amateurs de déplacements à vélo, s'inscrit pleinement dans une volonté de favoriser des modes de transport plus durables, plus respectueux de l'environnement et adaptés aux enjeux de transition écologique des territoires ruraux.

Cette nouvelle liaison permet désormais de sécuriser les déplacements des cyclistes et des piétons tout en favorisant les connexions entre les communes, les équipements et les services de proximité.

Elle constitue également un atout supplémentaire pour l'attractivité touristique du territoire, notamment dans le cadre du développement du tourisme vert et des itinéraires cyclables.

À travers cet aménagement, les collectivités partenaires réaffirment leur ambition de construire un territoire plus accessible, plus durable et plus connecté aux attentes des habitants en matière de qualité de vie et de mobilité.



L'inauguration de cette liaison cyclable marque ainsi une étape importante dans la dynamique locale en faveur des mobilités actives et du développement durable.

Comment se déplacer localement ?



La réponse est simple : Roul'en Meuse !

Roul'en Meuse est un outil collectif permettant aux meusiens de se déplacer plus facilement sur le territoire. Initiée par les collectivités territoriales, il regroupe différents services portés par les PETR et le Département.

Covoiturer simplement

Première brique de l'écosystème Roul'en Meuse, le partenariat avec Karos offre la possibilité de covoiturer facilement sur des courts trajets réguliers.

Les cibles principales sont les actifs qui se rendent tous les jours sur leurs lieux de travail, aussi appelés navetteurs dans le jargon des mobilités. L'idée est de profiter des places disponibles dans les véhicules pour faire un ramassage tout au long du trajet. Il suffit de s'organiser mutuellement via l'application mobile puis de se laisser guider. Comme toutes ces applications collaboratives, chaque usager est noté. La collectivité accompagne les passagers à hauteur de 0,50 € par voyage. Et surtout n'ayez aucune crainte de ne pas rentrer chez vous le soir, le service inclut aussi une garantie retour.



Employeurs engagés ? N'attendez plus, des programmes peuvent être déployés auprès de vos salariés.

Télécharger l'application :



Bouger spontanément

Pour les jeunes, Roul'en Meuse tente de remettre au goût du jour l'auto-stop mais en renforçant la mise en relation grâce à l'inscription au réseau local. C'est une solution simple et efficace pour se rendre à ses activités lorsqu'on n'a pas particulièrement de contrainte horaire. Pour cela, il suffit de se rendre dans les points d'accueil agréés (<http://u.osmfr.org/m/1101276/>) qui vous remettront un petit kit du parfait auto-stoppeur et, c'est parti, il n'y a plus qu'à tendre le pouce. Pour bien s'identifier, le plus simple est encore de se rendre sur le point de rencontre Roul'en Meuse dans ma commune.

Le réseau est en cours de déploiement, vous verrez prochainement fleurir ces panneaux :



Les voyageurs se reconnaissent grâce à la carte de membre, avec un numéro unique, qui certifie leur enregistrement auprès de la collectivité. Dès lors, chacun voyage en toute confiance.



S'ouvrir à tous

Le Département de la Meuse a fédéré les structures de l'insertion par l'activité économique pour renforcer l'accès à la mobilité de tous les publics et particulièrement les personnes les plus en difficulté. Ainsi, les services inclusifs proposés par ces acteurs (garage solidaire, auto-école adaptée, autopartage, ...) sont intégrés dans Roul'en Meuse.

Un numéro unique permet aux usagers de contacter facilement un conseiller en mobilité qui trouvera forcément une solution de mobilité à chaque usager.

Un site Internet viendra prochainement compléter le dispositif dans l'objectif de référencer tous les services disponibles, y compris ceux déployés par la Région Grand Est dans le cadre de Fluo.



Une voie verte pour relier la vallée de la Meuse à vélo

Un nouveau projet structurant va bientôt voir le jour en vallée de la Meuse : la création d'une **vélo route/voie verte** entre Mouzon et Brabant-sur-Meuse, sur près de 60 km. Ce futur itinéraire sécurisé s'inscrit dans une ambition à la fois **locale, régionale et européenne**, en reliant les territoires, les habitants et les visiteurs autour des mobilités douces.

Un maillon manquant bientôt comblé

Le projet permettra d'aménager le **dernier tronçon manquant** pour relier la vallée de la Meuse depuis sa source jusqu'à son embouchure aux Pays-Bas, en continuité avec l'itinéraire cyclable européen **EuroVelo 19**. Il offrira ainsi aux cyclistes, randonneurs, familles, un parcours continu, sécurisé et accessible, au cœur de paysages remarquables et bucoliques.

Sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Stenay et du Val Dunois, une première phase dès 2026. Compte tenu de l'ampleur du projet, les travaux seront réalisés par phases.

La tranche n°1, programmée entre 2026 et 2028, concerne deux tronçons prioritaires :

**Sivry-sur-Meuse / Consenvoye
Létanne / Pouilly-sur-Meuse**

Ces aménagements permettront notamment de relier des sections de voies vertes déjà existantes, créant une **continuité immédiate de parcours** entre plusieurs territoires partenaires, dont la Communauté de communes d'Argonne Meuse et celle des Portes du Luxembourg.

Les travaux utiliseront majoritairement l'**emprise de l'ancienne voie ferrée** entre Mouzon et Sivry-sur-Meuse, ainsi que le **chemin de halage le long de la Meuse**, sans démontage des rails existants. Le revêtement, en enrobé à froid, a été choisi pour concilier confort d'usage et respect de l'environnement.

Un projet au service du territoire

Au-delà de l'aménagement cyclable, cette voie verte répond à plusieurs objectifs majeurs :

- **Développer les mobilités douces**, en offrant une alternative sécurisée à la voiture pour les déplacements du quotidien et les loisirs.
- **Renforcer l'attractivité touristique**, en incitant les visiteurs à prolonger leur séjour, à découvrir les villages, les commerces, les hébergements et les sites patrimoniaux.
- **Structurer le territoire**, en constituant une « colonne vertébrale » autour de laquelle pourront se greffer de futures boucles et itinéraires cyclables.
- **Préserver et valoriser l'environnement**, notamment à proximité de plusieurs sites Natura 2000, avec une attention particulière portée à l'intégration paysagère et à l'information du public.

Le projet présente également un intérêt concret pour la vie locale, notamment pour les **liaisons entre communes** et les équipements publics.

Un projet concerté et autorisé

Le projet a fait l'objet d'une **enquête publique à l'été 2024**, conclue par un avis favorable. Il a également reçu un **avis favorable des instances environnementales** (CODERST Meuse et Ardennes) et a été autorisé par **arrêté inter-préfectoral en avril 2025**.

Un calendrier et un investissement ambitieux avec un **début des travaux** prévu en septembre 2026 ; une **mise en service progressive** avec un objectif pour la fin de la phase 1 en 2028.

Le coût total de l'opération est estimé à **2 499 880 € TTC**. Ce financement sera assuré progressivement grâce à nos partenaires – l'État, la Région Grand Est et le GIP – afin de garantir un engagement budgétaire maîtrisé.

La Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois participera également en **autofinancement à hauteur de 20 % du coût total**, ce qui représente un investissement de **499 976 € TTC**.



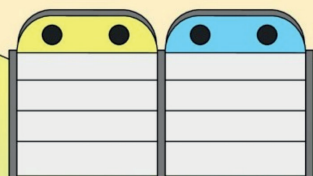
GESTIONS DES DECHETS

NOUVEAUTE : TRIER DEVIENT + SIMPLE

Le bac jaune et le bac bleu,
même combat, même tri

EMBALLAGES + PAPIERS

EN VRAC, SANS SAC, VIDÉS ET NON LAVÉS



Rappel
pour les Déchèteries
de Stenay et Brieulles:

1 passage/jour de 1,5 m3

Vous avez exceptionnellement
UN GROS VOLUME,
merci de contacter la Codecom



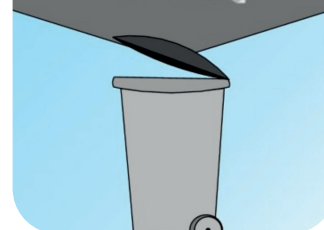
VERRE

SANS COUVERCLE



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

EN SAC FERMÉ



CARTONS BRUNS

VIDES ET PLIÉS



Déchèterie

Dans les conteneurs de tri,
JE NE METS PAS
mouchoirs, essuie-tout, couches, papiers
et cartons souillés, restes alimentaires,
vaisselle, ampoules, pots de fleurs & vitres
cassées

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Informations 2026

La Redevance Incitative pour la gestion des déchets ménagers se compose de :

- **Une part fixe incluant 12 levées**

due par tous les habitants, particuliers ou professionnels, occupant un logement ou un bâtiment sur le territoire de la collectivité, correspondant à l'abonnement au service de gestion des déchets (collecte ET traitement des ordures ménagères et des recyclables, gestion des déchetteries, mise à disposition des bacs...)

- **Une part variable**

Calculée en fonction du nombre de collectes du bac à partir de la 13^{ème} levée

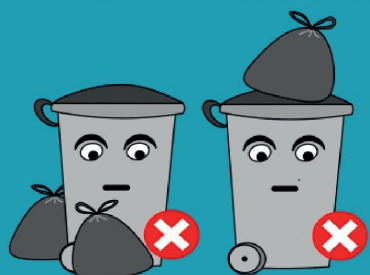
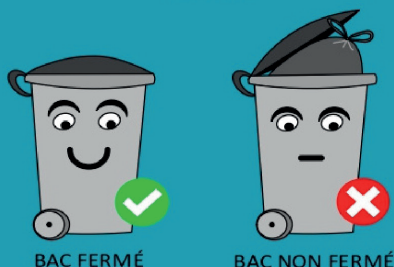
Typologie de forfait	Composition du foyer	Modalités pratiques d'application du forfait 12 levées <i>en fonction de la situation du foyer</i>			Part FIXE 12 levées	Part VARIABLE	
		Bac OMR	Sacs rouges	Conteneur de regroupement		Bac OMR PU de la levée à partir de la 13 ^{ème} levée	Conteneur de regroupement PU de l'ouverture
Forfait 1	1 personne et résidence secondaire	120 litres	30 sacs de 50 litres	48 ouvertures pour sac de 30 litres	127 €	4 €	0,90 € à partir de la 49 ^{ème} ouverture
Forfait 2	2 personnes	120 litres	30 sacs de 50 litres	48 ouvertures pour sac de 30 litres	195,50 €	4 €	0,90 € à partir de la 49 ^{ème} ouverture
Forfait 3	3 personnes et plus	240 litres	60 sacs de 50 litres	96 ouvertures pour sac de 30 litres	276 €	8 €	0,90 € à partir de la 97 ^{ème} ouverture
Forfait 4	Professionnels Collecte en C0.5	660 litres	-	-	640 €	20 €	-
Forfait 5	Professionnels Collecte en C1	660 litres	-	-	896 €	20 €	-

Les sacs rouges

En cas de surproduction exceptionnelle de déchets (fêtes de famille, brocantes ...) des sacs rouges spécifiques sont en vente à la Communauté de Communes au tarif de 1,50€ l'unité.

Consignes de collecte

Le bac doit être totalement fermé et sorti la veille au soir pour être ramassé



SAC DÉPOSÉ À CÔTÉ ou SUR LE BAC
=
BAC COLLECTÉ MAIS PAS LE SAC

VOTRE FOYER EVOLUE !

Décès, naissance, départ d'enfant, séparation...

Déménagement ou emménagement, que faire ?

Prendre contact avec la Communauté de communes ou votre mairie pour remplir un formulaire de mouvement.

Pour déménager, rapporter votre bac afin de désactiver la puce = fin de facturation.

La date d'effet du changement sera celui de la date de signification - pas d'effet rétroactif.

RETRAIT ou RETOUR DE BAC

STENAY - 24 rue de Münnerstadt

DOULCON - 7 rue de la Meuse

Sur RDV au 03.29.80.31.81

Les lundis de 13h30 à 16h et

les mercredis de 8h30 à 11h

Livraison possible sur RDV au tarif de 20€

Horaires déchetteries :

Stenay, rue de Münnerstadt

Brieulles-sur-Meuse, lieu-dit la Cimenterie, RD 164

Horaires d'hiver

du 01/11 au 31/03

Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Dimanche : 9h00 - 12h00

Horaires d'été

du 01/04 au 31/10

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

9h00 - 12h00

Communes	Ramassage
AINCREVILLE	LUNDI
AUTREVILLE-SAINT LAMBERT	JEUDI
BAALON	MERCREDI
BANTHEVILLE	LUNDI
BEAUCLAIR	MERCREDI
BEAUFORT-EN-ARGONNE	JEUDI
BRIEULLES-SUR-MEUSE	VENDREDI
BROUENNES	MARDI
CESSE	JEUDI
CLERY-LE-GRAND	VENDREDI
CLERY-LE-PETIT	VENDREDI
CUNEL	VENDREDI
DANNEVOUX	VENDREDI
DOULCON	LUNDI
DUN-SUR-MEUSE	LUNDI
FONTAINES-SAINT-CLAIR	MERCREDI
HALLES-SOUS-LES-COTES	JEUDI
INOR	JEUDI
LAMOUILLY	MARDI
LANEUVILLE-SUR-MEUSE	JEUDI
LINY-DEVANT-DUN	VENDREDI

Communes	Ramassage
LION-DEVANT-DUN	MERCREDI
LUZY-SAINT-MARTIN	JEUDI
MARTINCOURT-SUR-MEUSE	JEUDI
MILLY-SUR-BRADON	LUNDI
MONT-DEVANT-SASSEY	LUNDI
MONTIGNY-DEVANT-SASSEY	MERCREDI
MOULINS-SAINT-HUBERT	JEUDI
MOUZAY	MERCREDI
MURVAUX	MERCREDI
NANTILLOIS	VENDREDI
NEPVANT	MARDI
OLIZY-SUR-CHIERS	JEUDI
POUILLY-SUR-MEUSE	JEUDI
SASSEY-SUR-MEUSE	MERCREDI
SAULMORY-ET-VILLEFRANCHE	MERCREDI
SIVRY-SUR-MEUSE	VENDREDI
STENAY	MARDI
VILLERS DEVANT DUN	LUNDI
VILOSNES-HARAUMONT	VENDREDI
WISPEPE	MERCREDI

SEMAINE PAIRE

SEMAINE IMPAIRE

Janvier 2026

S	L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		

Février 2026

S	L	M	M	J	V	S	D
5							1
6	2	3	4	5	6	7	8
7	9	10	11	12	13	14	15
8	16	17	18	19	20	21	22
9	23	24	25	26	27	28	

Mars 2026

S	L	M	M	J	V	S	D
9							1
10	2	3	4	5	6	7	8
11	9	10	11	12	13	14	15
12	16	17	18	19	20	21	22
13	23	24	25	26	27	28	29
14	30	31					

Avril 2026

S	L	M	M	J	V	S	D
4			1	2	3	4	5
5	6	7	8	9	10	11	12
6	13	14	15	16	17	18	19
7	20	21	22	23	24	25	26
8	27	28	29	30			

Mai 2026

S	L	M	M	J	V	S	D
18					1	2	3
19	4	5	6	7	8	9	10
20	11	12	13	14	15	16	17
21	18	19	20	21	22	23	24
22	25	26	27	28	29	30	31

Juin 2026

S	L	M	M	J	V	S	D
23	1	2	3	4	5	6	7
24	8	9	10	11	12	13	14
25	15	16	17	18	19	20	21
26	22	23	24	25	26	27	28
27	29	30					

Juillet 2026

S	L	M	M	J	V	S	D
7			1	2	3	4	5
8	6	7	8	9	10	11	12
9	13	14	15	16	17	18	19
10	20	21	22	23	24	25	26
11	27	28	29	30	31		

Août 2026

S	L	M	M	J	V	S	D
31						1	2
32	3	4	5	6	7	8	9
33	10	11	12	13	14	15	16
34	17	18	19	20	21	22	23
35	24	25	26	27	28	29	30
36	31						

Septembre 2026

S	L	M	M	J	V	S	D
36		1	2	3	4	5	6
37	7	8	9	10	11	12	13
38	14	15	16	17	18	19	20
39	21	22	23	24	25	26	27
40	28	29	30				

Octobre 2026

S	L	M	M	J	V	S	D
0				1	2	3	4
1	5	6	7	8	9	10	11
2	12	13	14	15	16	17	18
3	19	20	21	22	23	24	25
4	26	27	28	29	30	31	

Novembre 2026

S	L	M	M	J	V	S	D
44							1
45	2	3	4	5	6	7	8
46	9	10	11	12	13	14	15
47	16	17	18	19	20	21	22
48	23	24	25	26	27	28	29
49	30						

Décembre 2026

S	L	M	M	J	V	S	D
49		1	2	3	4	5	6
50	7	8	9	10	11	12	13
51	14	15	16	17	18	19	20
52	21	22	23	24	25	26	27
53	28	29	30	31			

SEMAINE PAIRE

SEMAINE IMPAIRE

JOURS FÉRIÉS

RATTRAPAGE DES JOURS FÉRIÉS

La collecte des jours fériés sera assurée,
à l'exception du 1er janvier, du 1er mai
et du 25 décembre

LE JEUDI 1er JANVIER 2026 reporté le samedi 3 janvier

Beaufort-en-Argonne, Cesse,
Halles-sous-les-Côtes, Laneuville-sur-Meuse, Martincourt-sur-Meuse

LE VENDREDI 1er MAI 2026 reporté le samedi 2 mai

Dannevou, Sivry-sur-Meuse,
Vilosnes-Haraumont

LE VENDREDI 25 DÉCEMBRE 2026 reporté le samedi 26 décembre

Dannevou, Sivry-sur-Meuse,
Vilosnes-Haraumont



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois a délégué la réalisation des contrôles des installations d'assainissement non collectif au centre de diagnostic Agenda Diagnostic Immobilier Verdun depuis début 2026.

Les contrôles réalisés par cette société pour le compte de la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois sont :

- Contrôle de conception et d'implantation d'une installation neuve ou réhabilitée ;
- Vérification de l'exécution des travaux d'une installation neuve ou réhabilitée (contrôle de bonne exécution) ;
- Contre visite effectuée suite à une demande de modification dans le cadre du contrôle de bonne exécution initial ;
- Contrôle d'installations existantes

La Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois assure l'envoi des comptes rendus de contrôle après vérification ainsi que la facturation.

Tarifs 2026 des contrôles :

- Contrôle de conception et d'implantation d'une installation neuve ou réhabilitée 185,00 € TTC ;
- Vérification de l'exécution des travaux 119 € TTC ;
- Contre visite 64 € TTC
- Contrôle d'installations existantes 191 € TTC.



Contact :

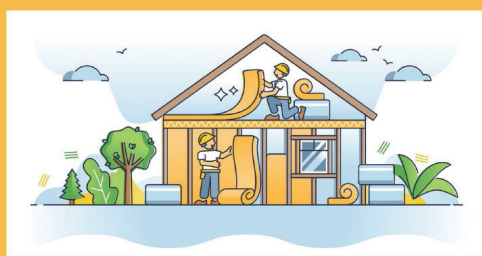
Téléphone : 03 29 80 57 72





HABITAT

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain
de la commune de Stenay **prolongée jusqu'en août 2027**



- **CONSEILS TECHNIQUES**
- **ASSISTANCE ADMINISTRATIVE**
- **AIDES FINANCIÈRES**

Rénovons ensemble votre habitat

RENSEIGNEMENTS

Vous souhaitez améliorer ou réhabiliter votre résidence principale ou votre patrimoine locatif ?

Vous souhaitez vous renseigner sur les aides mobilisables et être accompagné(e) gratuitement dans votre projet de travaux ?

Contactez Urbam Conseil !



- par téléphone : 03 52 30 00 02
- par mail : opah.stedun@outlook.fr
- en ligne en scannant le QR Code
- **lors de la permanence**
le 1^{er} mercredi du mois, sur rendez-vous auprès de
la Communauté de Communes au 03 29 80 31 81

Opération soutenue par :



Communauté de Communes
du Pays de
Stenay et du Val Dunois



ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT

Vous êtes à la recherche d'un logement, rien de plus simple, la Communauté de commune du Pays de Stenay et du Val Dunois vous accompagne dans vos démarches.

Il vous appartient de prendre un rendez-vous ou de vous déplacer au sein des services de celle-ci.

Lors de cette rencontre, nous étudierons ensemble vos recherches et vos attentes, en fonction de votre situation familiale, de vos ressources...

A l'issue de ce rendez-vous un document vous sera remis pour constituer votre dossier avec tous les justificatifs à fournir.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

1 dossier doit être déposé au préalable composé de :

- Copie d'un justificatif d'identité :

CNI, passeport, permis de conduire, ...

- Copie d'un justificatif de domicile :

Dernier avis d'impôt sur le revenu,
3 dernières quittances de loyer, attestation sur l'honneur de l'hébergeant, ...

- Copie d'un justificatif de situation professionnelle :

Contrat de travail, attestation de l'employeur précisant l'emploi
et la rémunération, ...

- Copie d'un justificatif des ressources :

3 derniers bulletins de salaire,
justificatif de versement des indemnités,
retraites, pensions, prestations sociales et allocations, ...

(Liste non exhaustive)

Dans le cas d'une réponse positive, un courrier vous sera adressé pour convenir d'une visite sur site pour vous présenter le logement, un état des lieux d'entrée ainsi qu'un bail contractualiseront l'offre.

LOGEMENTS DISPONIBLES

MONT DEVANT SASSEY

3, rue Baudin Appt 2
Appartement de 55 m2.
Chauffage électrique.
Loyer 420,00 €.



MONT DEVANT SASSEY

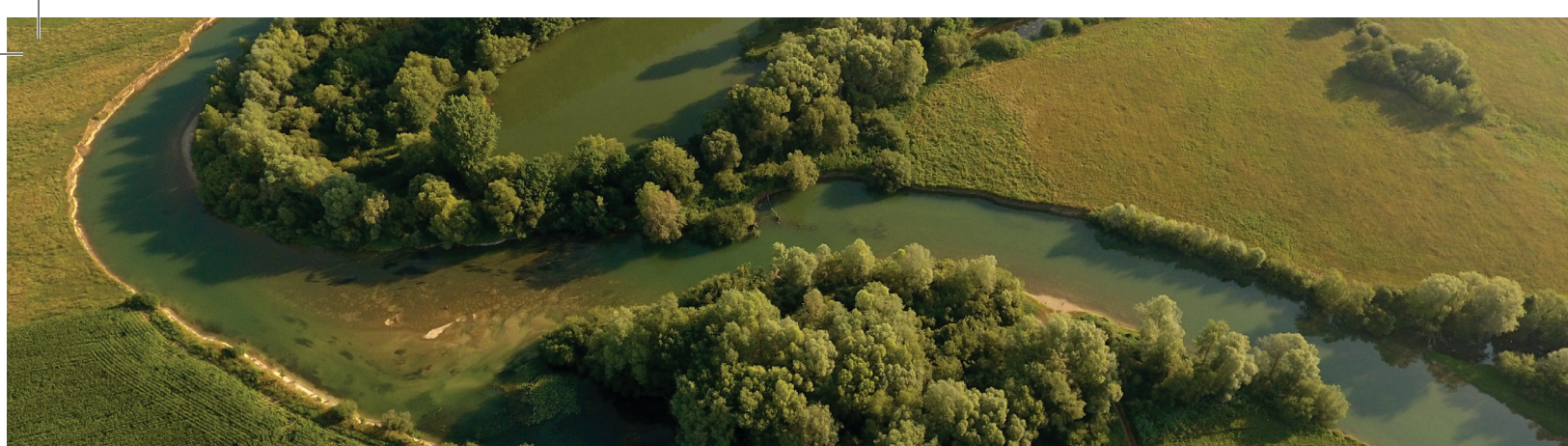
3, rue Baudin Appt 1
Appartement de 78 m2.
Chauffage électrique.
Loyer 425,00 €.



BRIEULLES SUR MEUSE

1, place du 9e arrondissement
Appt 4
Appartement de 34 m2 à l'étage,
avec cuisine équipée ouverte sur salle à manger.
Une jolie chambre, avec salle de bain,
baignoire et WC.
Chauffage électrique.
Loyer 310,00 €.
En travaux peinture





TOURISME • ANIMATIONS

CAP SUR LE TOURISME ET LES MOBILITÉS DOUCES !

Plus qu'une tendance, le développement durable est un axe structurant pour l'Office de tourisme qui, à travers le slow tourisme, invite chacun - habitant ou voyageur - à renouer avec l'essentiel :

la beauté de nos paysages préservés, le rythme apaisant de la nature et la richesse des échanges authentiques.

Cyclotourisme_Mont-devant-Sassey © Servane Grodard Creacom's



Station Verte, un label qui évolue

Le label Station Verte, attribué depuis 1973 aux communes de Dun-sur-Meuse et Doulcon sous l'appellation "Val Dunois", évolue pour mieux répondre aux attentes de demain.

L'Office de tourisme travaille actuellement sur un **nouveau référentiel** aux côtés des collectivités et des acteurs du territoire engagés, réunis au sein d'un comité local.

L'objectif ? Améliorer encore le cadre de vie pour qu'il soit plus vertueux, plus écologique et plus respectueux du bien-être de tous.

Pour s'inspirer des meilleures pratiques, une petite délégation locale a participé, les 15 et 16 octobre 2025, à la 25e édition du **congrès national** des Stations Vertes qui se déroulait à Barr, en Alsace.

La refonte complète du **site Internet** stationverte.fr est désormais en ligne : plus ergonomique et intuitif, il met notamment en avant **Les Escapades**, des séjours thématiques qui invitent les visiteurs à redécouvrir les pépites locales.



Mobilités douces : des projets d'envergure

Alors que le projet de Voie Verte de la Communauté de Communes entre dans sa phase opérationnelle cette année et que la location de vélos (électriques, classiques, tout terrain) se poursuit à Stenay et à Doullon, le cyclotourisme reste, avec la randonnée pédestre, l'un des points forts de notre offre de loisirs et d'itinérance.

Plusieurs dossiers majeurs se concrétisent cette année :

- **EuroVelo 19** : Nous avons accueilli le 19 mai à Stenay un colloque réunissant les acteurs et partenaires de la Meuse à Vélo. Un temps fort pour échanger sur cet itinéraire cyclable européen qui a enregistré près de 8 000 passages entre Doullon et Sassey en 2025.
- **Projet Interreg Slow Tourisme en Grande Région** : En tant que partenaire méthodologique, l'Office de tourisme suit de près ce projet transfrontalier qui doit aboutir à la création d'un maillage en points-nœuds et à l'aménagement optimisé des voies cyclables sur notre secteur et au-delà.
- **Circuits VTT** : Après un travail de fond avec les Cyclos du Ciel de Meuse, les collectivités concernées et de nombreux partenaires locaux, cinq parcours labellisés FFVélo seront officiellement lancés en mai prochain à Mouzay.
- **Circuits thématiques** : Un travail est en cours sur la création de circuits cyclos reliant les plus beaux lavoirs de nos villages.

Afin de garantir une qualité de service optimale aux cyclotouristes, l'Office de tourisme poursuit, aux côtés de Meuse Attractivité, le déploiement de la marque nationale **Accueil Vélo**. Ce label valorise les prestataires (hébergeurs, restaurateurs, sites de visite...) engagés dans un accueil spécifique et adapté aux besoins des clientèles à vélo.

Tous les circuits pédestres et cyclos de la destination sont à retrouver sur www.cirkwi.com.

Une année riche en évènement outdoor

De la promotion à la logistique, l'Office de tourisme se mobilise toute l'année pour propulser les initiatives du territoire. Nous coordonnons les temps forts nationaux et accompagnons les acteurs locaux, associatifs comme privés, pour faire rayonner leurs activités liées aux sports de pleine nature.

Deux événements ont déjà été programmés en mai, dans le cadre de la manifestation nationale Mai à Vélo :

- **Dimanche 3 mai** : A eu lieu le premier **Escape Vélo Aventure** avec Plein Air Coaching : un jeu de piste captivant au départ de Doullon et passant par Villefranche, Halles-sous-les-Côtes et Mont-devant-Sassey !

- **Dimanche 10 mai** : A l'occasion de l'inauguration de l'aire sportive et de la base VTT de Mouzay, a eu lieu le **mai à Vélo** avec les Cyclos du Ciel de Meuse. Plusieurs circuits cyclos ont été proposés.

D'autres sorties thématiques sont envisagées cet été... A suivre.

Cyclotourisme_Musée de la Bière © Servane Grodard Creacom's



L'OFFICE DE TOURISME, TRAIT D'UNION POUR UN TERRITOIRE ENGAGÉ ET RESPONSABLE

Si l'Office de tourisme fait rayonner le territoire, il œuvre aussi en coulisses pour accompagner les acteurs locaux et adopter des pratiques responsables au quotidien.

Un engagement interne et citoyen

Via le **kit RSE de l'ADEME**, l'Office de tourisme valorise tout au long de l'année des événements mobilisateurs autour de l'écologie. Huit temps forts sont identifiés en 2026 :

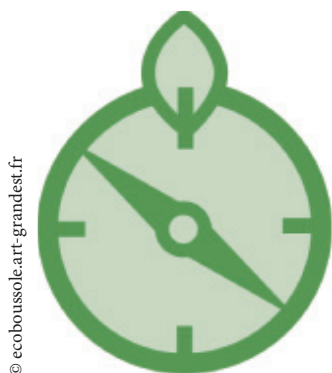
- la Journée Mondiale des Légumineuses (10 février)
- le Digital Clean Up Day (21 mars)
- Mai à Vélo (du 1er au 31 mai)
- la Journée mondiale de l'environnement (5 juin)
- la Semaine européenne du développement durable (du 21 septembre au 5 octobre)
- la Journée mondiale de l'alimentation (16 octobre)
- la Semaine européenne de la réduction des déchets (du 21 au 29 novembre)
- la Journée mondiale du climat (8 décembre).



A suivre sur nos réseaux sociaux !

En parallèle, une partie de l'équipe a récemment été sensibilisée par l'UNAT à l'**accueil des publics en situation de handicap**, pour un tourisme plus inclusif et accessible à tous.

Accompagner les prestataires touristiques vers l'éco-responsabilité



Lors du lancement de saison 2025 de l'Office de tourisme, l'**ÉcoBoussole** – outil d'autodiagnostic qui permet aux professionnels du tourisme de tester leur niveau d'engagement durable, déployé par l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est et accessible sur ecoboussole.art-grandest.fr – a été présenté aux acteurs du tourisme du territoire.

Aujourd'hui, deux prestataires locaux se sont engagés dans le **Parcours Territoires Durables** de l'ART, pour auditer et améliorer leurs pratiques éco-vertueuses.

Economie circulaire : la boutique se réinvente



MonSak © S. Provost

Après des projets menés avec le FAS de Stenay et le chantier d'insertion Étoffe Meuse, l'Office de tourisme développe de nouveaux partenariats locaux avec :

- **MonSak** : Nous accueillons dans nos deux boutiques de Stenay et de Doullon les créations colorées et pailletées des élèves de BTS de Stenay réunis en mini-entreprise, qui fabriquent des sacs à partir de tissus usagés. Un bel exemple d'upcycling qui implique la jeunesse locale !



MonSak © S. Provost

- **O2 Meuse** : Nous envisageons de confier à cette association, acteur de l'économie sociale et solidaire à Stenay, la conception d'objets pour nos boutiques et l'aménagement de nos espaces.



O2 Meuse © S. Provost

Ecotourisme, terroir, artisanat, patrimoine : les rendez-vous passés et à venir

L'Office de tourisme continue de coordonner les actions nationales qui valorisent l'identité du territoire :

- **Journées Européennes des Métiers d'Art - 7 au 12 avril** : Artisans et artistes ont ouverts les portes de leurs ateliers pour vous faire découvrir leur savoir-faire.



- **Fête de l'Ecotourisme - 25 avril au 14 juin** : Visites guidées nature et architecture ont eu lieu à Fontaines-Saint-Clair le samedi 25 avril & le Marché aux fleurs et à l'artisanat de la Résidence des Prémontrés de Briulles-sur-Meuse le dimanche 11 mai !

- **Rendez-vous aux Jardins - 5 au 7 juin** : Tous les propriétaires de jardins, du plus petit au plus grand, étaient invités à ouvrir leurs jardins au public pour partager leur passion !



- **Journées Européennes du Patrimoine - 19 et 20 septembre** : Un programme est élaboré à l'échelle du Pays de Stenay et du Val Dunois, du Pays de Montmédy et des Portes du Luxembourg (Ardenne-Meuse).



LES AUTRES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Les grands rendez-vous de l'Office de tourisme :

- **Marchés semi-nocturnes** : les mardis 9 juin, 7 juillet, 4 août et 1er septembre de 18 h à 21 h au port de plaisance de Stenay



Marchés semi-nocturnes © S. Provost

- **Kiosque en Fête** | 20e édition : vendredi 26 juin en soirée sur la place du kiosque à Stenay



KEF 2025 © S. Provost

- **Foire Tour-du-lac.com** | 20e édition : dimanche 19 juillet de 10 h à 18 h au Lac Vert à Doulcon



TDL © S. Provost

- **Balade canine** : samedi 26 septembre (lieu à déterminer)



Balade canine © S. Provost



Balade canine © S. Provost

Pour plus d'informations

L'Office de Tourisme vous accueille toute l'année à Doulcon

7 bis rue de la Meuse

L'équipe est également joignable :

Par tél : +33 (0)3 29 80 64 22

Par mail : bonjour@montsetvalleesdemeuse.com

Via le formulaire de contact de son site internet : www.montsetvalleesdemeuse.com

Via sa page Facebook / Messenger: [montsetvalleesdemeuse](https://www.facebook.com/montsetvalleesdemeuse)



- Ouverture des Bureaux d'Information Touristique (BIT) :

- * Stenay / capitainerie - Rue du Port

- Du 1er avril au 30 septembre, tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
(fermé le matin les dimanches et jours fériés)

- * Doulcon - 7 bis rue de la Meuse

- 1. Du 1er avril au 30 juin et du 1er au 30 septembre :
du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
(fermé les jours fériés)

- 2. Du 1er juillet au 31 août :
tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
(fermé le matin les dimanches et jours fériés)

- 3. Du 1er octobre au 31 mars :
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
(fermé les jours fériés)

- Ouverture des aires de camping-cars et ports de plaisance 2026 :

- * Stenay : du 1er mars au 6 décembre, 7 jours / 7

- * Dun-sur-Meuse : du 1er avril au 31 octobre, 7 jours / 7

 **Monts & Vallées**
DE MEUSE
TOURISME

